

Communiqué de presse

Ennakl Automobiles - 26 mars 2025

La société ENNAKL Automobiles informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le 26 mars 2025, a arrêté le rapport de gestion ainsi que les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2024.

Le Conseil d'Administration, en plus de l'examen des états financiers et du rapport de gestion, a également approuvé le premier rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance) de la société pour l'exercice 2024. Ce qui constitue un tournant dans l'engagement de l'entreprise envers la durabilité et la transparence, en fournissant aux parties prenantes une vision claire des actions et des progrès réalisés dans les domaines environnemental, social et de gouvernance.

1. Les réalisations au 31/12/2024

La société ENNAKL Automobiles a terminé l'année 2024 avec un total de **6 599** immatriculations soit **12%** de part de marché.

Le chiffre d'affaires à fin 2024 s'établit à **594 989mD** contre **645 120mD** en 2023 soit une régression de **7,8%**.

Le résultat net après impôts s'est situé à **44 218mD** au 31/12/2024 contre un résultat de **34 776mD** au 31/12/2023, soit une progression de **27%**.

L'impôt exigible au titre de l'exercice 2024 s'élève à **17 020mD**,

Le chiffre d'affaires consolidé à fin 2024 s'établit à **677 720mD** contre **714 510mD** en 2023 soit une baisse de **5,4%**

Le résultat net consolidé après impôts s'est situé à **48 347mD** au 31/12/2024 contre un solde de **40 313mD** au 31/12/2023, soit une progression de **20%**.

L'impôt consolidé au titre de l'exercice 2024 s'élève à **23 116mD**.

2. Convocation de l'AGO et les dividendes

Le conseil a décidé de convoquer les actionnaires de la société pour la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 25 avril 2025 à 9H00 au siège de la société sis à la Charguia.

Le conseil a proposé une distribution de dividendes à hauteur de 0,880 Dinars par action.